

**ÉTABLISSEMENT**

Chartres Métropole (28)
Place des Halles

28019 Chartres cédex

AVIS D'ATTRIBUTION**FOURNITURES****DIRECTIVE 2014/24/UE****Section I : Pouvoir adjudicateur****I.1) NOM ET ADRESSES**

Chartres Métropole (28), Contact : Service marchés publics, Place des Halles, 28019 Chartres cédex, FRANCE. Tél. : +33 237234064. Courriel : marches.publics@agglo-ville.chartres.fr. Code NUTS : FRB02.

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.chartres-metropole.fr>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.c-chartres-marches.fr>

Ville de Chartres, , Place des halles , 28019 chartres cedex, FRANCE. Tél. : +33 237234064. Courriel : marches.publics@agglo-ville.chartres.fr. Code NUTS : FRB02. Adresse internet : <http://www.chartres.fr>.

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

Le marché fait l'objet d'une procédure conjointe

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autre : Etablissement public de coopération Intercommunale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Environnement

Section II : Objet**II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ**

II.1.1) Intitulé : **Affaire n°22A028 - Accord-cadre pour l'extension et la maintenance du réseau de Fibre Optique**

II.1.2) Code CPV principal

32562000

II.1.3) Type de marché

Fournitures

II.1.4) Description succincte

Affaire n°22A028 - Accord-cadre pour l'extension et la maintenance du réseau de Fibre Optique pour Chartres Métropole, la ville de Chartres, le CCAS de la ville de Chartres et le CIAS de Chartres Métropole

II.1.6) Informations sur les lots

Division en lots : Non

II.1.7) Valeur totale du marché

700000 euros

II.2) DESCRIPTION**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

32562000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRB02

Lieu principal d'exécution : Territoire de Chartres métropole et des autres membres du groupement : Ville de Chartres, CCAS et CIAS.

II.2.4) Description des prestations

Affaire 22A028 - extension et maintenance du réseau de fibre optique.

La nature, la quantité des fournitures et services et l'indication des besoins et exigences sont précisés dans le CCAP et le CCTP.

II.2.5) Critères d'attribution

Prix : 50%

Qualité

Valeur technique : 50%

II.2.11) Informations sur les options

Options : Oui

Description de ces options :

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire de l'accord-cadre, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux accords-cadres ayant pour objet la réalisation de prestations similaires sur la partie du contrat portant sur des services.

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

La consultation aboutira à un accord cadre à bons de commande sans montant minimum et avec un montant maximum par période d'exécution fixé à 175 000,00 € HT.

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

L'avis concerne l'établissement d'un accord-cadre

IV.1.6) Enchère électronique

Une enchère électronique sera effectuée : Non

IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure

Référence de l'avis au JO : 2022/S157-449453 du 17 août 2022

IV.2.8) Informations sur l'abandon du système d'acquisition dynamique

IV.2.9) Informations sur l'abandon de la procédure d'appel à la concurrence sous la forme d'un avis de préinformation

Section V : Attribution

LOT / Marché N°2022134 : Attribué

Intitulé : Affaire 22A028 - extension et maintenance du réseau de fibre optique.

La nature, la quantité des fournitures et services et l'indication des besoins et exigences sont précisés dans le CCAP et le CCTP.

V.1) Informations relatives à une non-attribution

V.2) Attribution du marché

09 décembre 2022

V.2.2) Informations sur les offres

Nombre d'offres reçues : 5

Nombre d'offres reçues par voie électronique : 5

Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques : Non

V.2.3) Nom et adresse du titulaire

SOGETREL, Numéro national d'identification : 39776783101868, 485 Rue Emile Dewoitine, 37210, PARCAY MESLAY , FRANCE.
Tél : +33 247745745. Courrier électronique : emma.parfait@sogetrel.fr. Code NUTS : FRB04. Adresse internet : http://www.sogetrel.fr

Le titulaire est une PME : Non

V.2.4) Informations sur le montant du marché/lot

Estimation initiale du montant : Non renseigné

Valeur totale : 700000 euros

V.2.5) Informations sur la sous-traitance

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

La consultation aboutira à un accord cadre à bons de commande sans montant minimum et avec un montant maximum par période

d'exécution fixé à 175 000,00 € HT.

Annonce initiale publiée sur le profil acheteur le 14/08/22 et au BOAMP le 15/08/22 (avis 22-111631)

En complément du I.1, dans le cadre de cette procédure conjointe, Chartres Métropole agit également pour le compte du CCAS de la ville de Chartres - place des Halles 28019 chartres Cedex - code NUTS : Frb02 - courriel :marches.publics agglo-ville.chartres.fr - adresse internet: www.chartres.fr et pour le compte du CIAS de Chartres Métropole - place des Halles 28019 chartres Cedex - code NUTS : Frb02 - courriel :marches.publics agglo-ville.chartres.fr - adresse internet : www.chartres-metropole.fr

Les pièces du marché seront communiquées à tout candidat évincé, sur demande écrite adressée à : Chartres Métropole - service Marchés publics - place des Halles - 28019 Chartres Cedex. La communication des pièces du marché se fera dans le respect des secrets protégés par la loi.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Tribunal Administratif d'Orléans 28, rue de la Bretonnerie , 45057 Orléans cedex 1 FRANCE. Tél. +33 238775900. E-mail : greffe.ta-orleans@juradm.fr. Fax +33 238538516. Adresse internet : <http://orleans.tribunal-administratif.fr/>.

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction des recours

Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 et R. 551-1 à R.551-6 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat.

Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 et suivants et R.551-7 à R.551-10 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA.

Recours en contestation de validité du contrat, issu de la jurisprudence " Tarn-et-Garonne ", qui peut être exercé par les tiers au contrat, sans considération de leur qualité, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique " Télérecours citoyens" accessible par le site Internet <http://www.telerecours.fr>

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

Greffe du tribunal administratif d'Orléans 28, rue de la Bretonnerie , 45057 Orléans cedex 1 FRANCE. Tél. +33 238775900. E-mail : greffe.ta-orleans@juradm.fr. Fax +33 238538516. Adresse internet : <http://orleans.tribunal-administratif.fr/>.

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

21 décembre 2022